

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16,2 tonnes de tabac saisies par les douaniers de Modane sur l'A43

Montreuil, le 24 février 2026



Le 23 janvier 2026, l'attention des douaniers de la brigade de surveillance intérieure (BSI) de Modane Route est attirée par un ensemble routier, immatriculé en Pologne, stationné sur une aire d'arrêt d'urgence sur l'A43, dans le sens Italie-France.

Les agents des douanes décident de procéder au contrôle du poids lourd et l'escortent à cette fin vers la plateforme du tunnel du Fréjus.

En réponse aux questions d'usage posées, le chauffeur déclare venir d'Italie et se rendre en Belgique. Il présente par ailleurs une CMR (lettre de voiture) reprenant un transport de tabac non manufacturé.

Les agents des douanes procèdent au contrôle du chargement présent dans la remorque, découvrant alors de très nombreux cartons. L'ouverture de ces derniers met en évidence la présence de tabac saucé et découpé, dégageant une forte odeur de tabac à fumer (considéré dès lors comme du tabac manufacturé), pour un poids total net de 16 200 kg, soit l'équivalent de plus de 16 millions de cigarettes.

Le chauffeur étant dans l'incapacité de produire un justificatif régulier pour le transport de tabac manufacturé, celui-ci est placé en retenue douanière et le tabac saisi. Des échantillons, prélevés en vue de procéder à des analyses laboratoire, permettront de confirmer la nature du tabac telle que constatée par les douaniers.

À ce stade, l'enquête des services douaniers est en cours. Toutefois, les premiers éléments recueillis permettent de suspecter un trafic de tabac manufacturé en bande organisé destiné à alimenter des usines clandestines de production de cigarettes.

Cette belle affaire réalisée par les douaniers modanais, significative au regard de la quantité de tabac saisie, met un coup d'arrêt à ce flux illicite qui visait à alimenter le marché parallèle de tabac et portait une atteinte grave au monopole de la vente au détail de tabac par le réseau des buralistes.

[POUR ALLER PLUS LOIN](#)

- L'album photos : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/36Fn3x96BC>
- Vidéo : <https://we.tl/t-b7q56RwA4L>
- Vidéo sur Douane Tv : <https://youtu.be/UXRyrbBUE6k>

*Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit : **DOUANE FRANÇAISE***

Contact presse :

Service de presse de la douane : Tél 01 57 53 42 11 / 4318 / 4718 / 4714 / 4889
presse@douane.finances.gouv.fr